



**Stationnement d'une benne au 309 rue Saint Michel
Le jeudi 4 juin 2020 de 9h à 15h30,
pour effectuer des travaux par l'association Passerelles vers l'Emploi d'Avranches**

La Maire de SAINT-PAIR-SUR-MER

Vu le code général des collectivités territoriales, articles L 131-2, L 131-3 et L131-4.

Vu le code de la route et notamment les articles R.36, R37 et R225.

Vu les arrêtés interministériels du 24 novembre 1967 et du 7 juin 1977 relatifs à la signalisation routière.

Vu la demande d'autorisation faite le vendredi 29 mai 2020 par l'association Passerelles vers l'Emploi d'Avranches, en vue de stationner une benne au 309 rue Saint Michel le jeudi 4 juin 2020 de 9h à 15h30,

CONSIDERANT qu'il y a lieu, de faciliter le bon déroulement des travaux au 309 rue Saint Michel

ARRETE

Article 1 :

En raison de travaux au 309 rue Saint Michel, il est autorisé à l'association Passerelles vers l'Emploi de **stationner une benne sur le domaine public le jeudi 4 juin 2020.**

Les véhicules de l'association Passerelles vers l'Emploi pourront stationner, même momentanément sur le trottoir.

Article 2 :

En amont et en aval, du 309 rue Saint Michel, la circulation sera à double sens.

Article 3 :

Pour la sécurité des piétons et la circulation de jour comme de nuit, la matérialisation et la signalisation seront mises en place par l'entreprise Passerelles vers l'emploi.

Article 4 :

Les infractions aux dispositions suivantes et du code de la route seront constatées par procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 5 :

Ampliation du présent arrêté sera notifiée et transmise, pour exécution chacun en ce qui le concerne, à :

- . M. le Commandant du Commissariat de GRANVILLE.
- . M. le Chef de Service de la Police Municipale de SAINT-PAIR-SUR-MER.
- . M. le Chef de corps du centre de secours de GRANVILLE.
- . M. le Responsable des services techniques de la Ville de SAINT-PAIR-SUR-MER
- . L'association Passerelles vers l'Emploi justine.liot.passerelles@gmail.com

Fait à SAINT-PAIR-SUR-MER le 02 juin 2020

La Maire,

Annaïg LE JOSSIC

